VENTES A L'ENCAN.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, daté le 25 mars 1901, in re succession de John T. Raicevick, No 64,471, je vendrai pour du comptant à l'enchère publique, à la porte de la maison de la Cour Civile sur l'allée St-Antoine près de la rue Chartres dans la ville de la Nouvelle-Orléans, MERCREDI le 10me jour d'avril 1901, à midi, le titre au d'un douzième d'intérêt non divisé dans et à deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sud Robertson, Clio, Freret et Erato, désignés par les nos 4 et 5 sur un plan par B. F. Nichols, architecte, dressé le 27 février 1854 et déposé pour référence dans l'étude de T. O. Stark, notaire.

STEPHEN RAICEVICK,
Administrateur.

Wm Andrew Collins, avocat pour l'administrateur.

26 mars—76—avril 2 10

Louis A. Richards.

ANNONCE LEGALE

MARDI, 7 MAI

A 3 heures P. M.

ATTENTION

Ceux qui désirent un Home, Spéculateurs.

Pour des Propriétés de Choix rue du Canal. Comprenant

La Substantielle, imposante et commodément distribuée

"ECOLE BEAUREGARD,"

Aussi bien que les 9, neuf grands et élevés lots de terre. Tous faisant face à la rue du Canal.

DANS L'ILET BORNÉ PAR LES RUES CANAL, DOUANE, OLYMPIA, ET ST-PATRICK.

Pour plus de renseignements concernant la dimension des lots etc, voyez le plan fait par le capitaine W. J. Hardee, ingénieur de ville, maintenant exhibé à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune.

MARDI, 7 mai 1901, à 3 heures P. M., à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à une ordonnance numérotée No 155 Nouvelles Séries du Conseil, adoptée par le Conseil de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 31 juillet 1900, autorisant, etc, et approuvée le 4 août 1900 par Son Honneur Paul Capdevielle, maire, il sera vendu à l'enchère publique—

LES SUS MENTIONNÉS ET EN CECI CI-DESSUS DÉCRITS (9) NEUF LOTS DE TERRE NUMEROTÉS DES Nos 1 A 9 INCLUSIVEMENT, AUSSI BIEN QUE LES BATISSES ET AMELIORATIONS QUI S'Y TROUVENT, CONNUES COMME L'ECOLE BEAUREGARD' ET LES DÉPENDANCES A CELA APPARTENANT, OU DE QUELQUE FAÇON EN DÉPENDANT.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE—POUR LES 9 LOTS VACANTS, A SAVOIR: UN TIERS OU PLUS OU LE TOUT COMPTANT, à l'option des acquéreurs; la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèques et lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité.

POUR LES BATISSES ET AMELIORATIONS situées sur lesdits neuf lots ou ilets COMPTANT. L'acquéreur ou les acquereurs prennent l'engagement de permettre que lesdites bâtisses et améliorations demeurent sur l'ediit neuf ilets de terre ou ilet intact, jusqu'au et incluant le 30 juin 1901, à son ou à leurs risques et dépend, et à l'expiration dudit 30 juin 1901 ledit acquéreur devra dans les trente jours là dessus enlever ou faire enlever ses susdites bâtisses et améliorations de leur présente localité ou localités.

UN DÉPOT DE VINGT POUR CENT de quelques ou tous les prix d'achat sera fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication, de façon à lier la vente.

LES ACTES DE VENTE devant être passés pardevant Fred Zengel, notaire de la ville, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U.

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.
Bureau No 707 rue Commune.

N. B.—Les lots seront offerts séparément et distinctement des améliorations.

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 16 AVRIL, MIDI

Propriété du Premier District.

No 313 RUE REMPARTS.

Entre les rues Gravier et Perdido.

Dans l'affaire intitulée Clarisse Deveze, ou Hibard, femme de Eugenne Perilloux, et al., ve Emilia Deveze, ou Hibard, et al.

No 63,863—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 707 rue Commune.—MARDI, 16 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 11 mars 1901 et signé le 15 mars 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, il sera vendu, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Circus, maintenant Sud Bassin et Perdido, désigné par le No 4 dans ledit ilet, mesurant en mesure américaine (26) vingt six pieds de face à la rue Circus, maintenant Sud Remparts, (129) cent vingt neuf pieds (9) neuf pouces sur la ligne des lots Nos 1, 2 et 3 et (128) cent vingt huit pieds (2) deux pouces et les quatre huitième d'un pouce sur la ligne qui le sépare du lot No 5 et (25) vingt cinq pieds (5) cinq pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations consistant en une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, galeries sur la façade, et contenant vestibules et quelques 8 chambres, avec la bâtisse annexée, cuisine à deux étages, qui a quelques 6 chambres, citerne, hangars hydrant, allée, etc.

Termes et Conditions: Comptant—L'acquéreur assumant les taxes pour l'année 1901; un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Ant. Doriocourt, notaire, ensemble avec les timbres du revenu intérieur des E. U., aux frais de l'acquéreur.

16 mars—16 17 24 31—avril 7 14 15 16

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Trois Lots dans le Septième District.

Dans l'affaire de la succession de Louis Masse, Jr.—No 64,295—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 9 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne en vertu d'un ordre signé le 29 mars 1901 par l'Hon John St Paul, juge de la cour sus-mentionnée, Division C, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre avec dépendances etc, situés dans le septième district de cette ville l'ilet numéro 284 borné par les rues Spruce, Cypress, Lowerline et Adams, désignés sur un devis fait par C. Uncas Lewis, feu voyer de ville et annexé à un acte pardevant F. D. Charbonnet, notaire le 7 avril 1897 par les numéros sept, treize et quatorze. Lot No 7 mesurant 30 pieds de face sur la rue Adams par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lot No 13 mesurant 30 pieds de face sur la rue Panola ou Cypress par 150 pieds de profondeur et lot No 14 mesurant 30 pieds 3 pouces, 7 lignes de face sur la rue Lowerline par 110 pieds de profondeur et façade sur la rue Panola ou Cypress, desquels deux rues Lowerline et Panola ou Cypress il forme l'encoignure.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un an représenté par des billets de l'acquereur garantis par hypothèque avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les timbres du revenue intérieur et les taxes de 1901; devant faire un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant W. B. Kerr, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 630-632, Rue du Port.

Un Joli Cottage Double, Loué à Seize Dollars par Mois.

Succession de veuve Anthony Frederick.

No 64,127—Cour Civile de District Division E.

Mercredi le 10 avril 1901.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur. Bureau No 846 rue Commune. En vertu et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 7 mars 1901, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, MERCREDI le 10 avril 1901, à midi au Bureau et à la Bourse de Spear et Escoffier 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet.

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 4, borné par les rues Casacalvo ou Royale, Moreau ou Chartres, Enghein et Port; ladite portion de terre mesurant trente trois pieds sept pouces quatre lignes de face à la rue Port sur cinquante huit pieds de profondeur.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la dite propriété, et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et payable en un et deux ans après date. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Légier, notaire et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurités, et les timbres du revenu intérieur et les taxes de 1901 devant être payés par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Robert Légier, avocat 137 rue Carondelet

10 mars—10 17 24 31—avril 3 10

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX ET REMUNERATIF.

La confortable résidence en briques à deux étages,

No 1122 rue St-Thomas, près Erato.

COTTAGE DOUBLE, Nos 1118 et 1120 rue St-Thomas.

RESIDENCE DOUBLE, Nos 1114 et 1116 rue St-Thomas.

COTTAGE DOUBLE, Nos 1149 et et 1151 rue Tchoupitoulas.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 63,416—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 7 mai 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 2 avril 1901, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville et dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Annonciation, Erato Gaiennie et Tchoupitoulas, désigné comme lot A et mesurant 25 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue St Thomas par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant la jolie et confortable résidence en briques à deux étages portant le No municipal No 1122 rue St Thomas, contenant salons doubles, salle à manger, et cuisine au rez-de-chaussée et environ 5 chambres à coucher au premier étage. Bonne entrée pour voitures, cour pavée en pierres pâtes etc, de irable pour de bons locataires et rapportant $15 par mois.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot "B" et mesurant 30 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Thomas, 110 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers et parallèle à la rue Erato, 17 pieds de largeur dans le fond, et sur l'autre ligne de côté vers la rue Gaiennié, le dit lot a une première profondeur sur une ligne oblique de 29 pieds 9 pouces de là une seconde profondeur de 82 pieds 6 pouces jusqu'au fond; le dit lot est composé de la plus grande partie du lot 7 et d'une partie du lot 1.

Les améliorations comprenant un cottage résidence double en bois (couvert en ardoises) portant les numéros municipaux 1118 et 1120 rue St Thomas, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, bonne cour, allée, etc., rapportant $15 par mois.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites, désignées comme lot C et mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue St Thomas 17 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, 117 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Gaiennié, et sur l'autre ligne de côté ledit lot a une première profondeur de 29 pieds 9 pouces, de là une seconde profondeur de 82 pieds 6 pouces jusqu'à la ligne du fond. Ledit lot est composé de la plus grande partie du lot No 1 et une partie du lot 7.

Les améliorations comprennent une maison de résidence double en bois désignée par les numéros municipaux 1114 et 1116 rue St Thomas, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites désigné comme le lot G et mesurant 32 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 77 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est pris sur le côté vers la rue Erato d'une certaine portion de terre mesurant 127 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 170 pieds 6 pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage résidence double en bois, désigné par les Nos 1149 et 1151 rue Tchoupitoulas et contenant 3 chambres et cuisine de chaque côté, de irable pour de bons locataires et rapportant $15 par mois. Le tout bien situé et à proximité des presses à coton, entrepôts et autres industries et convenablement administré devrait rapporter de plus grands revenus.

Conditions de la vente — Un tiers ou plus comptant et la balance en un, deux et trois ans garantis par privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité et les billets donnés pour représenter, les mêmes devant porter 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement.

Actes de vente et les timbres du revenu des E. U. y attachés aux frais des acquéreurs, par devant Fred G. Marx, notaire.

L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication

3 avril—3 7 14 21 28—mai 5 7

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

2716 rue Onzaga, entre les rues White et Dupré.

JEUDI, LE 11 AVRIL 1901,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 5 mars 1901, in re succession de Mme Catherine Bauer, femme défunte de Louis Fatzer, dossier No 63,302 nous procéderons de vendre à l'enchère publique la suivante propriété, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré, désigné par le No 18 sur un plan fait par L. J. Frémaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1892 et déposé en l'étude de J. Duvigneaud, notaire, lequel lot mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Onzaga sur cent douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les clés au bureau de l'encanteur.

Conditions: Comptant: l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu pardevant Geo. Montgomery, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1900. Renseignements complets de Smith & Rosenberg Maxwell C. Smith, encanteur, bureau 312 rue Carondelet.

F. J. Puig, avocat.

10 mars—10 17 24 31—avril 7 11

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Jacob Eckendorff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans, No 64,428—En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux 818 rue Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, le 16 avril 1901 à 10 heures précises A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison et ustensiles de cuisine et le contenu d'une boulangerie, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

E. A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido.

J. C. Henriques, avocat.

6 av—6 8 10 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 1er mai, à 11 heures A. M. Nouveau cottage simple, 915 rue Masent.

Succession de Charles J. Mischel—No 64.339—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur. Bureau, 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 1er mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, près Carondelet, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre reçu, daté et signé le 26 mars 1901 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Mazent et France, désigné par le numéro A 7, d'après le plan fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 25 février 1893; le dit lot de terre mesurant d'après le dit devis trente et un pieds trois pouces et trois lignes et demie de face à la rue Mazent sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme le No 915 rue Mazent, comprenant un nouveau cottage simple contenant vestibule 4 chambres, cour, toit couvert en ardoises, hangar et entrée pour voiture.

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigible en 1901 au dessus le prix de vente et devant payer pour les timbres du revenu intérieur des E. U. Acte de vente pardevant J. U. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE, Encanteur.

27 mars—27 31 — avril 7 14 21 28 30 — mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

A 11 heures A. M

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE SIMPLE RETIRÉ, No 2707 RUE DAUPHINE.

Bâtisse en briques à trois étages No 531 rue St Ferdinand.

Dans l'affaire intitulée Anthony Henry Mans et als vs Mme Christina Fabry et Charles Thomas Mans.

No 63 088—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 1er mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 806 rue Perdido près Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre reçu, daté et signé le 22 mars 1901 par l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la suivante décrite propriété à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Levée, Moreau et Montégut, désigné comme lot No 12, sur un plan de Pilié et Cummings daté le 17 février 1834, annexé à un acte de Félix de Armas, ancien notaire, le 1er mars 1836, mesurant, en mesure américaine, 22 pieds six pouces de face à la rue St Ferdinand, sur une profondeur de cent pieds, borné sur un côté par le lot No 10, et sur l'autre côté par le lot No 11 et dans le fond par une allée commune au dit lot et à d'autres. Les améliorations sont connues comme le No 531 rue St Ferdinand, comprenant une bâtisse en briques à trois étages, contenant vestibules, environ 10 chambres, cuisine, 2 citernes et grandes galeries sur la façade et dans le fond.

Deuxièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Port, Bourgogne et St-Ferdinand, désigné comme lot numéro 2 de l'ilet No 7 sur un plan de J. Pilié, voyer, le 9 février 1835, mesurant en mesure américaine, vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Dauphine sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No 2707 rue Dauphine comprenant un cottage simple retiré, contenant vestibule, salons, salle à manger, 3 chambres à coucher, cuisine, citerne et allées pavées: aussi une bâtisse dans le fond laquel e contient 2 chambres.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un ou en un et deux ans de crédit à ladite option, démontrés par des billets divisés en coupons pour satisfaire les proportions où la commodité des co-propriétaires portant 8 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, leurs paiements devant être garantis, ensemble avec 5 0/0 honoraires d'avocat devant être payés par les acquéreurs en cas de procès pour recouvrer lesdits billets ou quelques parties d'entre eux par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et par les clauses usuelles d'assurance, 10 0/0 de l'adjudication devant être déposé avec l'encanteur au moment de cela; l'acquéreur devant payer les taxes de l'année 1901, les timbres du revenu fédéral et le coût des actes de vente, lesquels devant être passés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire.

E. A. CARRERE, encanteur.

O. W. Long, avocat.

27 mars—27—av 7 14 21 28 30—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi le 8 mai, à 11 heures A. M. Boulangerie établie et résidence No 818 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine.

Succession de Jacob Eckendorff.

No 64,428—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet MERCREDI le 8 mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido près Carondelet, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre reçu, daté et signé le 1er avril 1901 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, le dessus appartenant ou en dépendant situé dans le deuxième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 58 borné par les rues Royale Bourbon, Ste Anne et Dumaine mesurant en mesures françaises trente pieds de face sur la rue Bourbon par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur un côté par la propriété de Antoine Bel ou représentante et de l'autre côté par celle de François Girod ou représentants.

Les améliorations sont connues comme No 818 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine, comprenant un grand et commode magasin en briques à deux étages avec mansarde et résidence. Contenant grand magasin, un grand chemin couvert pour voitures vestibules, galeries sur le devant le côté et le fond, offices, et quelques quatorze chambres dans le fond et une grande écurie, entrepôt, et au premier étage est une grande boulangerie avec fours, etc., le tout en excellent état, cour pavée, gazpattant etc.

Termes et Conditions, Comptant—L'acquéreur assumant au dessus et en plus du prix d'achat, toutes les taxes de l'année 1901, et aussi devant payer pour les timbres du revenu intérieur des E. U., actes de ventes pardevant G. G. Rosenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE Encanteur.

J. C. Henriques, avocat.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 6 7 8.

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mlle Fanny Freret.

No 64,001—Division D.

Conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, signé le huitième jours d'avril 1901, et les directives des exécuteurs, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, à midi, quatrième jour de mai 1901, par DENIS & DANZIGER, encanteurs, les propriétés ci dessous décrites:

1° Les effets mobiliers situés au local 1731 rue Deuxième et décrite dans l'inventaire enregistré dans ladite succession aux conditions du comptant.

2° Le lot de terre désigné par la lettre "A" dans l'ilet No 245 borné par les rues Seconde, Carondelet, Baronne et Première, ledit lot avant trente pieds de face sur la rue Seconde par cent quarante pieds, six pouces et une ligne de profondeur et de face sur la rue Carondelet avec les bâtisses et améliorations, consistant en la maison à deux étages et mansarde No 1703 rue Seconde et formant l'encoignure des rues Seconde et Carondelet.

3° Le lot adjoignant à l'ouest désigné par le No 4 dans le même ilet, mesurant trente pieds de face à la rue Seconde sur cent quarante et un pieds cinq pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une bâtisse en bois à deux étages et mansarde, No 1707 rue Seconde.

4° Le lot suivant adjoignant vers la rue Baronne, étant désigné par le No 3 dans le même ilet mesurant trente pieds de face sur la rue Seconde par cent quarante et un pieds cinq pouces et une ligne de profondeur, avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent consistant en une bâtisse en bois à deux étages et mansarde No 1711, rue Seconde.

5° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même ilet No 245, borné par les rues Deuxième, Première, Baronne et Carondelet, mesurant cent quinze pieds de face sur la rue Deuxième, commençant à une distance de trente cinq pieds de l'encoignure des rues Deuxième et Baronne, par cent quarante sept pieds de profondeur sur la ligne du côté la plus rapprochée de la rue Carondelet, et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de cent vingt pieds, ensuite s'élargissant à angles droits de trente cinq pieds jusqu'à la rue Baronne et une seconde profondeur et face à la rue Baronne de vingt sept pieds et ayant cent cinquante pieds de largeur sur la ligne du fond avec les améliorations consistant en une grande maison en bois à deux étages et mansarde, No 1731 rue Seconde.

Wm A. Freret,
F. G. Freret, exécuteurs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au moment de l'adjudication, ou tout comptant, à l'option des acquéreurs, la balance non payée, à un et deux ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication; la propriété devant être conservée assurée par les acquéreurs, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, le tout devant être garanti par privilège de vendeur sur les propriétés respectives vendues.

Vente pardevant Charles Forman, notaire

Benjamin Rice Forman, avocat des exécuteurs.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT.

Bâtisse à deux étages No 225 N. Franklin, entre les rues Douaine et Bienville.

Succession de Daniel W. Williams

No 63,842—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 7 mai 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 2 avril 1901 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour susmentionnée, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, absent, la propriété ci-après décrite à savoir:

La bâtisse en briques à deux étages avec bâtisse en bois à deux étages dans le fond connue comme No 225 N. Franklin, contenant 10 chambres, citerne, hangar, etc., et plus loin décrite comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Douane, Bienville et N. Liberté, désigné comme lot No 7 sur un plan fait par J. Communy, voyer, le 10 décembre 1842, et déposé dans le bureau de Cuvellier, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue N. Franklin sur 79 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de 1901 et faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu, pardevant Fred Diebel, notaire.

Dinkelspiel & Hart, avocats

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Bon Cottage Double

Sur un Vaste Lot de Terre,

Nos 2512 et 2514 RUE ERATO,

A l'encoignure de la rue Freret.

SUCCESSION DE ELLEN O'CONNOR, FEMME DE PATRICK CLANCY.

No 64,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—MARDI, le 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, daté le 26 mars 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le bon cottage double 2512 et 2514 rue Erato, contenant trois chambres sur un côté et cinq chambres de l'autre, deux citernes, hangar, etc., et de plus décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 14 borné par les rues Freret, Sud Robertson, Erato et Thalie et désigné par le No 5 sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer et ingénieur civil, le 5 février 1846, et aussi désigné de la même manière sur un plan spécial dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, daté le 12 mai 1851 et tous les deux déposés en l'étude de R. J. Ker, ancien notaire, lequel dit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Freret, plus ou moins, sur 126 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en billets à un an avec 8 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et d'usage de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1901 en dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. par devant E. K. Skinner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Richard Lions, avocat.

28 mars—23 2. 31—avril 7 14 21 à date.

Jas. A. Brennan et fille.

SUCCESSION DE J. A. C. WADSWORTH.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 48,526—Par ordre signé le 15 janvier 1900, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge dans la susdite succession je JAS A. BRENNAN, Encanteur, vendrai à l'enchère publique, le JEUDI, 9 mai 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs 840 rue Commune, la propriété ci après décrite. A savoir, le tout situé dans la paroisse de Morehouse Etat de la Louisiane: West half section 17 township 21, N. R. 8 E. dans la paroisse de Morehouse, Etat de Louisiane, contenant 320 acres, plus ou moins.

Conditions—Comptant.

9 avril—9 16 23 30—mai 1 9

PAR LE CONSTABLE.

A. Tajan vs E. Meyers.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 4,174—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Dowling juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI 12me jour d'avril 1901, à 11 heures a. m., un Buggy à quatre roues. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Courde Cité de la Nouvelle-Orléans. P. J. Childress, avocat pour le plaignant. 3 avril—3 9 12

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bon Placement près du Fleuve.

Quatrième District.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 9 mai 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 26 mars 1901 et signé le 1er avril 1901, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme Elizabeth Wiemann, femme de Philip Peter et als vs Mme Mary B. Wiemann, femme de John Simpson et als. No 64,011 du dossier de la dite Cour, la suivante décrite propriété à savoir:

Le magasin substantiel en briques à trois étages, No 2309 rue Tchoupitoulas, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Philip et Sorapuru. Le lot de terre sur lequel sont érigées les améliorations, mesurant 22 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 22 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur dans le fond, 191 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Sorapuru, et 194 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne inférieure, le tout plus ou moins. Le rez-de-chaussée peut servir aux affaires et les étages supérieures comme résidence. Avec le fleuve et le chemin de fer en face, cette propriété a un brillant avenir.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeurs portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1901, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant C. J. Théard, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser, avocat pour les plaignants.

Parkerson et Tobin, avocat pour les défendeurs.

A. H. Browne, avocat pour le défendeur.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 9

Auguste